

Européennes : échec annoncé

Par MICHEL FANSTEN administrateur de l'Insee

Les élections récentes font apparaître un phénomène apparemment paradoxal : le résultat d'un scrutin est déterminé par un courant d'abstention plus important dans un camp que dans l'autre. Ainsi, les électeurs français sont appelés à élire leurs représentants au Parlement européen et tout laisse à penser que, comme en 2004 (ils n'avaient été que 43 % à voter), la majorité d'entre eux ne se déplaceront pas.

Pourtant, en 2005, près de la moitié de ces abstentionnistes a participé au référendum sur le projet de Constitution européenne. Ils ont voté majoritairement non et, pour une large part, ils l'ont fait pour les mêmes raisons que celles pour lesquelles ils s'étaient abstenus un an plus tôt. En d'autres termes, la faible participation de 2004 était en partie due aux réticences, majoritaires dans l'opinion, à l'égard de tel ou tel aspect de la construction européenne : eurosceptiques face à l'élargissement de l'Union ou électeurs opposés à l'orientation libérale de cet élargissement. Paradoxalement, leur abstention a abouti à envoyer à Strasbourg une majorité favorable à la fois à l'élargissement et à son orientation libérale.

Le phénomène ainsi décrit apparaît tellement général qu'il est possible de le formaliser par des lois statistiques, d'où il ressort que, si un parti n'est jamais tout à fait sûr de gagner une élection, il existe un certain nombre de configurations, repérables à l'avance, dans lesquelles il peut être sûr de perdre.

La première d'entre elles, la plus fréquente, consiste à apparaître divisé sur son programme ou sur le choix de ses candidats. Ou sa variante : afficher une unité de façade à l'issue d'un processus qui a profondément divisé le parti. La cause de l'échec tient à la superposition de deux phénomènes : la défection d'une partie de son électorat naturel, et le comportement des indécis qui, déconcertés par les débats qu'ils ont pu observer, ont basculé de l'autre côté. La division d'un parti n'est cependant pas toujours une condition suffisante. Cette position de faiblesse peut alors être accentuée par un choix stratégique : affirmer son unité dans l'opposition à ses adversaires. Ce positionnement a un avantage, il mobilise les opposants inconditionnels aux adversaires en question. Il a un inconvénient, il a peu de prise sur les indécis qui, par définition, ne sont pas des opposants inconditionnels. **La défaite de Ségolène Royal à l'élection présidentielle de 2007** constitue un bon exemple. En s'imposant lors des primaires socialistes comme le meilleur candidat contre Nicolas Sarkozy, elle laissait à son adversaire le choix des enjeux sur lesquels elle aurait à l'affronter, au détriment de son propre projet. Elle a fait le plein des opposants à Sarkozy, mais sans plus. La stratégie choisie, pour être présente au premier tour, a créé les conditions de son échec au second tour.

La deuxième manière de perdre une élection consiste à en rendre les enjeux peu lisibles. Face à des questions complexes la simplicité constitue en effet un critère de choix. Plus l'enjeu est simple, plus il mobilise les électeurs. Lors du référendum de 2005, le débat a moins porté sur la question posée - pour ou contre le projet de Constitution européenne - que sur sa signification implicite : pour ou contre la perte de souveraineté nationale,

pour ou contre l'élargissement de l'Europe, pour ou contre son orientation libérale, pour ou contre l'entrée de la Turquie, pour ou contre le gouvernement. Il est clair que si chacune de ces formulations, prise isolément, est lisible, leur superposition ne l'est pas. Les électeurs ont donc eu moins à répondre à une question qu'à choisir le sens à lui donner. Dans ce cas, il est plus facile de répondre non, que oui.

Troisième manière de perdre une élection : en **minimiser les enjeux**. Par exemple, en laissant penser que, **quel que soit le résultat, ça ne changera rien. On incite ainsi une partie de son électorat, en désaccord avec certaines des actions du parti, à manifester son mécontentement à peu de frais en s'abstenant ou en votant pour un autre parti.** Règle parfaitement illustrée en France par les élections régionales de 2004. L'opposition de gauche présentait ces élections comme l'occasion de contester l'action du gouvernement, alors que ce dernier les considérait comme «des élections locales, dont les résultats n'affecteraient pas les orientations de la politique menée au niveau national». La lecture ainsi donnée ne pouvait qu'entraîner une forte mobilisation de l'opposition autour d'un enjeu clair, et une plus faible mobilisation des partisans du gouvernement, autour d'un enjeu flou. La victoire de la gauche était prévisible. Cette technique suppose toutefois que l'on soit au pouvoir. En revanche, un parti d'opposition peut très bien réussir à obtenir le même résultat, en mobilisant le débat public à la veille du scrutin sur des questions qui n'ont rien à voir. Au fur et à mesure des polémiques qu'elles soulèvent, ces questions finiront par être plus déterminantes que les enjeux de l'élection, dans le choix de ceux qui sont en désaccord avec les prises de position du parti. On pense ici au temps, à l'énergie et à l'imagination que les députés socialistes ont consacrés à combattre la loi sur le téléchargement illégal, pourtant défendue par les représentants des artistes.

Enfin il existe, pour un parti ou un candidat, une **quatrième façon** de perdre une élection : chercher à **élargir son électorat en reprenant à son compte quelques-uns des thèmes chers à ses adversaires.** Chacun des partis est en mesure de l'emporter si les électeurs privilégient l'enjeu sur lequel il est jugé le plus légitime. Par exemple, la lutte contre l'insécurité pour un parti de droite ; la protection sociale pour un parti de gauche. Si un candidat de gauche, pensant élargir son électorat potentiel, s'affirme lui aussi préoccupé par la montée de la délinquance, sa prise de position a pour effet de renforcer le poids de cet enjeu pour les électeurs. Il conforte ainsi, indirectement, la position de son concurrent perçu comme mieux placé pour répondre à l'inquiétude ainsi soulevée. Il pourra certes gagner des voix parmi les indécis, mais il aura rendu indécis une partie de ceux qui étaient prêts à voter pour lui. Lorsque plusieurs partis adoptent cette stratégie, elle profite in fine à celui dont l'électorat est le moins sensible aux variations de positionnement - c'est-à-dire dont l'électorat est le moins politisé. L'élimination de Lionel Jospin au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 a été un cas d'école : pour manifester ses réticences vis-à-vis du style ou des thèmes de campagne du candidat, une fraction politisée de son électorat détermine l'issue du scrutin en n'y participant pas ou en votant pour d'autres candidats qui n'ont aucune chance d'être élus

A la veille des élections européennes, les principales formations en présence se trouvent dans l'une ou l'autre de ces configurations. Seul le Parti socialiste se retrouve dans les quatre : la désertion de son électorat devrait donc être, en proportion, la plus importante.